

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2007
Publication : 30/11/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP 6^e/130-07
Séance du 23 NOV. 2007

CONSTRUCTION NEUVE, RENOVATION OU EXTENSION DE BATIMENTS EXISTANTS DANS LE CADRE DU PLAN DE MODERNISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE (PMBE)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport au budget primitif 2005 n° 2005/1-6°/06 du 10 décembre 2004 relatif à l'agriculture,
- VU le rapport DM1 2005 n° 2005/III - 6è/13 du 24 juin 2005 relatif au positionnement du Département concernant le « Plan Bâtiment » Etat,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I - 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU le rapport n° 6è/45-07 du 11 mai 2007, relatif à la convention en paiement associé avec le CNASEA pour le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) et le Plan Végétal pour l'Environnement (PVE),
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

* Décide d'accorder un total de subvention de 276.516,33 € pour la construction, rénovation ou l'extension de bâtiment existant dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE), aux exploitants ci-dessous :

- M. BURTSCHY Henri à BISEL 25.713,90 €
(23.994 € pour le bâtiment + 1.719,90 € surplafond intégration paysagère)

- M. NEFF Martin à MITTLACH (23.338 € pour le bâtiment + 15.275,90 € surplafond intégration paysagère)	38.613,90 €
- GAEC VERSANT DU SOLEIL à HOHROD (36.660 € pour le bâtiment + 5.775 € surplafond intégration paysagère)	42.435,00 €
- GAEC DES PRIMEVERES à BALSCHWILLER (24.958,31 € pour le bâtiment + 1.036,05 € surplafond intégration paysagère)	25.994,36 €
- EARL MARTIN Bernard à EGLINGEN	23.994,00 €
- EARL WEIHERMATT à BALSCHWILLER	23.994,00 €
- GIRARDIN Marie-Rose à ROMBACH LE FRANC	25.566,27 €
- GAEC DIDIER à ORBEY	26.640,55 €
- BEHRA Hubert à SEWEN	32.407,86 €
- CHARBIER Bruno à ORBEY	11.156,49 €

Ces subventions sont versées au CNASEA au chapitre 204/20418 F74, conformément à la convention en paiement associé du PMBE.

* D'autoriser le Président du Conseil Général du Haut-Rhin à signer les conventions pour les exploitants dont les noms suivent :

- BURTSCHY Henri à BISEL
- NEFF Martin à MITTLACH
- GAEC VERSANT DU SOLEIL à HOHROD
- GAEC DES PRIMEVERES à BALSCHWILLER
- EARL MARTIN Bernard à EGLINGEN
- EARL DU WEIHERMATT à BALSCHWILLER
- GIRARDIN Marie-Rose à ROMBACH LE FRANC
- GAEC DIDIER à ORBEY
- BEHRA Hubert à SEWEN

LE PRÉSIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
.....voix contre
.....abstentions